

CANADA  SNOWBOARD
PROGRAMME
DES ENTRAINEURS

Politique n° 2 : Entraîneurs qui se joignent directement au volet Comp.-Dév. du PECS

Quiconque souhaite se joindre au PECS, au niveau Compétition – Développement, doit être en mesure de faire la preuve qu'il ou elle possède déjà les compétences acquises au niveau Compétition – Introduction, et travaille avec des athlètes au niveau Comp.-Dév. De façon générale, il s'agit habituellement d'anciens membres de l'équipe nationale, de personnes ayant une vaste expérience en tant que formateurs/entraîneurs dans d'autres sports de haut niveau ou de membres de niveau élite de l'A.C.M.S. (niveau 4, évaluateurs principaux, etc.). Il ne s'agit pas de prendre des raccourcis mais bien de faire en sorte que les entraîneurs se retrouvent dans leur champ de compétence et de s'assurer qu'ils reçoivent la formation dont ils ont besoin.

Les entraîneurs qui souhaitent se joindre au volet Compétition - Développement du PECS, sans avoir suivi au préalable la formation dans le cadre du PECS, doivent :

1. Faire parvenir une lettre de référence de la part de l'association provinciale/territoriale de snowboard/surf des neiges, recommandant qu'ils soient autorisés à se joindre au volet Comp.-Dév. et confirmant qu'ils seront appelés à travailler avec des athlètes de niveau 5.
2. Avoir terminé avant le début du programme Comp.-Dév. du PECS :
 - a. le module et l'examen en ligne du PNCE – Prendre des décisions éthiques;
 - b. les modules du PNCE – Compétition - Développement.